



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Feuille de route pour la participation des jeunes (2018- 2021)

Une approche « intégrée » présente dans l'ensemble des travaux de la Conférence des OING

adoptée par la Conférence des OING le 29 juin 2018

1. Historique/ Contexte

La mise en œuvre de la « Feuille de route pour la Participation des jeunes » (2016 et 2018) et les nouvelles orientations prises par la Commission permanente de la Conférence des OING pour 2018- 2020 mènent logiquement à une approche « Jeunesse » intégrée, présente dans l'ensemble des travaux de la Conférence.

2. Considérations générales

Les objectifs stratégiques adoptés par la Conférence des OING prévoient de mettre ses actions en lien direct avec celles des autres organes du Conseil de l'Europe, qu'ils concernent les questions de jeunesse ayant un impact sur les jeunes ou sur les moins jeunes. La Conférence des OING en tant que voix collective de la société civile organisée et en tant qu'organe du Conseil de l'Europe doit être proche des citoyens et représenter l'intérêt général de l'ensemble de la société civile, et se doit donc d'inclure les préoccupations des jeunes dans les travaux de ses commissions thématiques et groupes de travail, comme de favoriser la participation des organisations de jeunesse membres pendant et entre les sessions de la Conférence, en vue de rendre cette dernière une plateforme de débat et de soutien intergénérationnelle, plus inclusive et représentative.

3. Définition des objectifs

3.1 Objectif principal « *Make a difference: Youth up, be aware of Youth concerns and develop an intergenerational approach!* » : développer une approche Jeunesse intégrée, propre à la Conférence des OING, facilitant la participation des jeunes aux côtés des moins jeunes, encourageant un dialogue intergénérationnel, plus inclusif et représentatif. Devenir une plateforme de débat et de soutien connue et reconnue par les jeunes dans tous les Etats membres.

3.2 Objectifs intermédiaires

A) Intensifier le caractère intergénérationnel de la Conférence des OING et pour ce faire :

- inclure les préoccupations des jeunes dans l'ensemble des travaux de la Conférence ;
- contribuer à l'éducation à la pensée critique et sur les problématiques de jeunesse et intergénérationnelle ;
- intégrer les objectifs du Conseil de l'Europe dans le dialogue avec les jeunes, contribuer à l'éducation aux compétences démocratiques ;
- faire connaître et reconnaître la Conférence des OING et sa plus-value auprès des jeunes et des ONG « jeunesse », et ce, surtout là où l'espace civique est réduit ;
- créer un lieu de débat et de prise de position ouvert et innovant ;
- encourager la présence des jeunes et l'interaction avec eux lors des sessions de la Conférence en vue d'obtenir un « faire- ensemble » ;
- encourager les contributions de différents types de jeunes pour établir des ponts entre jeunes de diverses sensibilités (sans exclure les «non- institutionnalisés » = ceux qui ne sont pas représentés dans des organisations de jeunesse) ;
- s'inspirer ensemble pour imaginer demain !

B) Développer l'intérêt de la Conférence et des OING membres pour la cause des jeunes

- en facilitant les échanges (formels et informels) dans un esprit d'ouverture et de respect mutuel ;
- en ayant recours à des méthodes interactives et efficaces ;
- en montrant les compétences des jeunes dans divers domaines ;
- en montrant l'impact de leur action ;
- en adaptant les méthodes de réflexion et de discussion (apprendre à systématiquement considérer la perspective « jeunesse » liée à chaque domaine d'action de la Conférence : discriminations, accès aux droits sociaux, éducation, protection des données, migration, etc.).

C) Inciter les commissions thématiques à :

- inclure systématiquement la perspective « jeunesse » dans leur action : groupes de travail, avis, événements,...en ligne avec les priorités du Conseil de l'Europe et de la Conférence des OING (Plan d'Action 2018-2021) ;
- inviter systématiquement les organisations qui s'engagent sur le terrain dans les domaines prioritaires (dans les 47 pays membres) à contribuer
- connaître la Recommandation CM/Rec(2015)3 « Accès des jeunes aux droits sociaux »

D) Encourager et faciliter le rôle des jeunes en tant qu'acteurs de la démocratie

- Inviter les jeunes membres de nos OING à contribuer activement au travail de la Conférence des OING ;
- Inviter les ONG « jeunesse » actives sur le terrain à contribuer activement au travail de la Conférence des OING (en témoignant ou en présentant leurs travaux) ;
- Permettre aux jeunes « non- institutionnalisés » de s'exprimer/de présenter leur cause (*Les jeunes déploient leur énergie aux endroits où ils se sentent utiles et reconnus, là où il leur semble que l' « action » va dans leur sens*) ;

- Permettre aux éducateurs/travailleurs sociaux de présenter des exemples de bonnes pratiques.

E) Informer les jeunes et les organisations de jeunesse grâce à un récit cohérent et une communication adaptée

- sur le rôle et le travail de la Conférence des OING, sur ses thèmes de réflexion ;
- sur l'intérêt de partager leurs préoccupations et opinions ;
- sur les possibilités de coopérer.

4. Principales lignes d'action proposées

Les différents objectifs pourront être poursuivis en parallèle et progressivement :

- Entretien et intensifier les liens avec le « Service Jeunesse » du Conseil de l'Europe ;
- Entretien et intensifier les liens avec le Conseil Consultatif de la Jeunesse (CCJ) et le Comité Directeur Européen pour la Jeunesse (CDEJ) ;
- Entretien et intensifier les liens avec le Forum Européen de la Jeunesse et ses OING membres ;
- Créer une coopération durable avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux ;
- Créer une coopération durable avec l'Assemblée parlementaire (APCE)
- Participer aux actions et projets qui présentent un intérêt majeur pour la Conférence, tels que :
 - le Forum Mondial pour la Démocratie ;
 - les formations proposées par le « Secteur Jeunesse » du Conseil de l'Europe au Centre de Jeunesse ;
 - les événements organisés pour et entre les ONG « jeunesse » à Bruxelles (présence active au sein du réseau) ;
- Etablir un relevé des OING et ONG « jeunesse » susceptibles de pouvoir/ vouloir coopérer sur des sujets prioritaires (selon leur expertise) ;
- Actions communes au sein du réseau « jeunesse » pour les thèmes prioritaires ;
- Trouver des sources de financement pour organiser des événements pertinents de manière régulière ;
- Coordination avec chaque commission thématique de la Conférence et ses groupes de travail ;
 - Questionnement sur le profil des jeunes accompagnés par les travailleurs sociaux, placés, exclus, handicapés, surdoués, activistes etc. (prise de contact progressive avec les ONG/Associations concernées) ;
 - Organisation d'échanges formels et informels et d'événements interactifs (pendant ou en dehors des sessions) permettant la rencontre entre jeunes (les "institutionnalisés" et les "non-institutionnalisés") et les membres de la Conférence OING.

5. Organisation proposée :

Anne Kraus (Vice-Présidente de la Conférence des OING), Katarzyna Sokolowska et Rares Craiut (Rapporteurs), prennent la responsabilité de gérer la progression du travail. Ils développeront l'approche intégrée « Jeunesse » selon les objectifs et lignes d'action validés par la Commission permanente. Ils initieront de nouvelles méthodes de réflexion/discussion adaptées aux besoins.

Ils pourront se faire assister par les représentant(e)s des OING membres désirant s'impliquer dans le processus d'opérationnalisation de l'axe « jeunesse », et travailler en équipe.

6. Prochaines étapes :

- Mise en place des actions pour 2018 – 2021
 - Créer et maintenir un calendrier « jeunesse » reprenant les principales manifestations pour les jeunes ainsi que les réunions portant sur la politique de la jeunesse en Europe ;
 - stratégie narrative / de communication ;
- Évaluation continue et communication de la progression lors des réunions de la Commission permanente ;
- Ajustement/définition des objectifs en cas de besoin
 - Etablir un contact régulier avec le réseau des organisations de jeunesse membres de la Conférence ;
 - Développer une liste des actions concrètes qui peuvent être mises en place avec le CCJ ;
 - Mettre en place un système de travail avec les commissions thématiques pour assurer que l'axe transversal jeunesse se reflète dans l'ensemble de leurs actions. Continuer à développer les relations avec le Forum Jeunesse (collaboration COMEM ; organiser des formations ensemble)
- Poursuivre et approfondir les relations avec le Département Jeunesse du Conseil de l'Europe et le Forum Européen de Jeunesse ;
- Organiser des instruments et des opportunités de communication sur la Conférence pour et avec les organisations de jeunesse ;
- Organiser des projets intergénérationnels avec la Conférence.